



Association Sportive de Oye et Pallet
15, rue des Charrières - 25160 MALPAS

OBJET : CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS
24 MARS 2019 - LA SEIGNE (25370 LES HOPITAUX VIEUX)
Site de repli : LES TUFFES (PREMANON)

Madame, Monsieur,

L'ASOP organise le 24 mars 2019 le Championnat de France des clubs de ski nordique au stade de la Seigne (Les Hôpitaux Vieux - Doubs).

Nous avons le plaisir de vous inviter à ce rassemblement. Vous trouverez dans ce courrier toutes les informations relatives à cet évènement. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations.

Jean-Marc Monney – Président de l'ASOP





Programme :

Samedi 23 MARS 2019 :

- 13 h00 à 17h30 : Entraînements officiels.
- 14h00 à 16h00 : Contrôle inscriptions sur le site de compétition
- 18h00 : Comité de course à la Seigne (ou les Tuffes - si repli) et retrait des dossards (règlement par chèque ou espèces, pas de carte bancaire).

Dimanche 24 MARS 2019 – Championnats de France des Clubs :

- 9h00 : Départ relais division 2 féminine
- 10h15 : Départ relais division 2 masculine
- 12h : Départ relais division 1 féminine
- 13H15 : Départ relais division 1 masculine

- 15H : Remise des prix sur site

Contact de l'organisation

Association Sportive Oye et Pallet
toutes les infos sur site web : <https://www.asop.fr/>
jmmonney@orange.fr
Tel. : 06 08 98 82 04

Inscriptions :

avant le jeudi 21 mars à 20h - Tarifs inscriptions : 20 € par équipe

Inscriptions par WEB-FFS (notice jointe) + envoi du pdf des inscriptions par mail à :

inscriptionscourse@hotmail.fr et à jmmonney@orange.fr

RAPPEL REGLEMENT pour le Championnat de France des Clubs Nordiques :

Le règlement relatif au sur-classement a changé :

- Un sur-classement par équipe est autorisé, sauf pour les U13 en U15.
- Également, il n'est plus possible de sur-classer une féminine dans une équipe masculine.

Toutes les informations complètes sont sur le site de la FFS :

<http://www.ffi.fr/pdf/reglements/REGFOND/FFSreg-fond2b.pdf>

